

L'ABEILLE

Publié par J. BAYON, Directeur & Propriétaire. NOUVELLE-ORLEANS. LUNDI (MATIN) 3 MAI 1830.

INTERIEUR

Nouveauté Orleans, 3 Mai.

EXHIBITION D'UNE VOITURE A VAPEUR ET FREIN MODELE.

Une Conté, dans l'ancienne Bourse américaine. Nous avons été voir, il y a quelques jours, ce petit modèle d'une voiture à vapeur destinée à rouler sur un chemin à rouille en fer; et nous ne pouvons nous refuser au plaisir de dire deux mots de cette utile invention, qui ne manquera pas d'attirer la foule des curieux, dans un pays où l'on est avide de découvertes et des perfectionnements de toute espèce dans les arts mécaniques.

La force de cette petite machine est telle, qu'elle traîne un poids de mille livres; le rouage en fer et en cuivre, est d'un travail parfait, et comprend toutes les pièces d'une machine qui serait exécutée sur de plus grandes dimensions. Le cylindre n'a que cinq pouces de longueur et environ un pouce et demi de diamètre. La bouilloire est placée perpendiculairement au dessus du fourneau, et se remplit par le moyen d'un réservoir horizontal. La machine, comme dans la plupart des inventions de cette espèce, est séparée de la voiture qu'elle traîne; son cloison élevée attenante à cette dernière doit garantir les voyageurs de l'incommodité du feu et, en cas d'accident, des éclats de la bouilloire. On a construit dans la grande salle où est exposée cette machine, un chemin à rouille, en tout semblable à ceux qui ont été exécutés dans différentes parties de l'Union et en Angleterre, excepté qu'il est circulaire. Il est vraiment curieux de voir avec quelle rapidité cette petite voiture roule sur ce chemin, dont la circonférence est de 110 pieds, et qu'elle parcourt en 7 secondes environ. Il faut ajouter qu'une partie du chemin a une élévation qui équivaut à 82 pieds par mille, et que la vitesse de la voiture ne ralentit pas sensiblement. Il serait à souhaiter que la société qui a entrepris la construction d'un chemin de fer de la ville au lac, adoptât ce modèle pour ses voitures à vapeur qu'elle doit faire construire.

EXTERIEUR

ETATS UNIS MEXICAINS.

San Felipe de Austin (Texas), 27 Mars.

Nous apprenons que son excellence le général Teras est attendu incessamment dans ce département, avec un corps de troupes assez considérable destiné à protéger nos frontières. Les Indiens de Teahuacan ont commis dernièrement de grands ravages dans les environs de San Antonio de Bajar, et deviennent tous les jours plus entreprenants. L'arrivée du général Teras, nous n'en doutons pas, mettra un terme aux incursions déprédatrices de ces sauvages sans foi, et offrira une entière protection à nos établissements. Il y a tout lieu de croire aussi que la présence dans le Texas, d'un homme tel que le général Teras, dont les connaissances militaires et scientifiques sont si étendues et dont le caractère est si irréprochable, aura pour cet état les plus heureuses conséquences.

Cet effort du gouvernement pour protéger les nouveaux établissements de cette partie éloignée de l'union et aider à leurs développements, est une nouvelle preuve des soins paternels que le gouvernement général donne aux habitants du Texas. Si jamais un peuple a eu sujet de se louer de son gouvernement, c'est certainement nous, les habitants du Texas.

FRANCE

Paris, 19 Mars.

La plus grande activité règne dans le port de Toulon; on y pousse avec rapidité les préparatifs pour l'armement de la flotte. Le vaisseau la Provence est prêt à recevoir l'armement naval, et qui a aussi la direction spéciale de l'avant garde, M. Rosamel commandera l'arrière division, et M. Roussin celle du centre. M. Hugon dirigera la flotille des bombardes. Les forces de terre ne seront pas de plus de 30,000 hommes, car on compte beaucoup la coopération de l'armée navale.

Le Sémaphore de Marseille, du 2 Mars, dit: Nous sommes informés par des lettres de Zante, que les amiraux des puissances méditerranéennes ont eu une conférence avec M. de Ribeaupierre à Poros, et que le comte Capo d'Istria lui-même a été en relations d'affaires avec lui. Plusieurs courriers avaient été expédiés pour Londres et Constantinople pendant le séjour de M. de Ribeaupierre à Poros. Une communication avait été envoyée au lord haut commissaire des Iles Ionniennes. Plusieurs pétitions avaient été présentées par les habitants de la Grèce continentale, pour demander de nouveau que la Grèce ne fût pas divisée, et exprimer le désir que le comte Capo d'Istria fût continué à la tête du gouvernement. Plusieurs vaisseaux de guerre, appartenant à la division de l'amiral Malcom, avaient reçu l'ordre de se rendre à Corfou; et le comte de Ribeaupierre était parti sur une frégate russe pour Constantinople.

Les troubles continuaient toujours dans l'île de Candie; et les deux partis se livraient réciproquement aux plus grandes cruautés. On dit que les amiraux des trois puissances ont résolu de mettre un terme à cette inutile effusion de sang. Les troupes françaises s'étaient concentrées près de Navarin, où elles avaient reçu l'ordre d'hiverner.

On nous écrit du Havre: Le ministère veut des économies, et pour les faire, il a choisi de pauvres diables qui, par leur position envers le gouvernement, n'osent se plaindre ouverte-

ment des vexations qu'ils éprouvent: on attaque leur tranquillité, leur existence, celle de leur famille; il paraît qu'aujourd'hui personne n'est à l'abri de l'injustice de l'administration qui se fait en France. Un individu quel que petit qu'il soit, malgré l'obscurité qui l'environne, ne peut espérer de vivre oublié; on lui ravit son salaire, on s'exécute toujours sur la nécessité des économies. Est-ce enlevant le pain aux malheureux, est-ce en enlevant à un pauvre employé une place de quinze à dix huit cents francs, qu'on diminuera l'énorme charge du budget? Non... mais bien en supprimant une multitude de chefs inutiles trop payés pour ne rien faire, assez riches pour se contenter d'une retraite dont ils pourraient se passer, mais qu'on ne saurait refuser sans injustice. Pourquoi, dans les douanes, conserver des inspecteurs-généraux, puisque ceux des finances peuvent les remplacer? car ces inspecteurs-généraux sont de grandes plaies pour l'administration; on en connaît qui mènent, avec leur place, un train de souverain, qui se font recevoir avec autant d'honneurs, et qui traînent avec eux leurs enfants, craignant probablement que leurs frais personnels ne paraissent trop modiques au gouvernement. Comme ces Messieurs aiment la représentation, vous verrez que l'ordonnance traite ces chefs avec une sollicitude paternelle; elle prévoit tous leurs besoins, tandis qu'elle plonge dans le désespoir ceux qu'elle devrait protéger.

On peut parler également de certains receveurs principaux dans les douanes, dont les remises seules valent au moins un ministère: on pourrait en citer qui perçoivent, en traitement ou émolumens accessoires, plus de 140,000 fr. par an. Voilà les places qui devraient supporter d'importantes diminutions, et qui pourraient soulager les contribuables en amincissant le budget. Mais quelle justice attendent les ministres odieux qui gouvernent la France?

ANGLAIS

(Extrait d'une lettre particulière.)

Vous savez que lord Wellington a pris un ton tout belliqueux, en répondant à lord Holland dans la séance du 12, et qu'il s'est beaucoup étendu sur les ressources de l'Angleterre et ses immenses capitaux.

Il a fait scrupule d'ignorer que 800 millions de dettes étaient une garantie; qu'il faudrait pousser l'Angleterre jusque dans ses derniers retranchements, avant qu'elle osât prendre les armes. Quant aux grands capitaux dont il a parlé, en admettant qu'ils existent, comme ils ne sont pas répandus dans le peuple, il faut qu'ils soient entre les mains de certains juifs et agitateurs, qui certes ne s'en désolent pas par amour pour le duc de Wellington. Il connaît bien la position du pays; mais comment l'avouer à la chambre des lords? comment dire à l'Europe que l'Angleterre ne vit que sur son ancienne réputation? Ne vaut-il pas mieux jeter des doutes sur sa position réelle? C'est ainsi qu'ont agi quelques grands hommes d'état, et le duc de Wellington se mesure à leur taille.

On s'occupe beaucoup ici des affaires du Portugal, et l'on attend avec impatience la séance du 18, dans laquelle on doit débiter cette importante question. Peut-être les ministres se décideront-ils à entrer dans tous les détails, et à annoncer le résultat d'une manière positive.

FEUILLETON

THEATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de VICTORIN.—Une tragédie nouvelle. Le public qui se montre sévère, mais juste; le public qui sait toujours apprécier le vrai mérite, ne manquera pas de rendre justice à l'acteur dont nous annonçons le Bénéfice; et tout en pensant que d'autres ne laissent pas que de mériter la même faveur, on conviendra que l'administration, aujourd'hui, ne fait en quelque sorte qu'acquiescer une dette envers l'un de ses pensionnaires les plus zélés, qui a prouvé dans plus d'une circonstance son désir de plaire en ne comptant pas trop sur une grande facilité et une mémoire étendue, et qui, se trouvant lui-même plus d'une fois excellent acteur. Voilà des vices si l'on méconnaît ceux de telles et tels, nous pouvons nous en affliger, mais ce n'est pas une raison pour que nous refusions une récompense à qui y a droit. Lecteurs, vous vous rappelez? Les premières années? Le pont de Beauvoisin? Les trois quatrièmes? L'ambassadeur? L'homme de soixante ans? Le Bourgeois de Saardam? Et. Eh bien! c'est celui qui dans toutes ces pièces vous a vingt fois dépeint la rate, c'est celui dont la verve impuisable sait prêter du ridicule à tous les travers, c'est VICTORIN, enfin, à qui l'on donne un bénéfice, et qui vous attend pour fouler la salle; serez-vous sourds à son appel? Non, non, j'en crois vos souvenirs, si j'ai vu votre ire en pensant à lui, vous ne manquez pas au rendez-vous qu'il vous donne au temple de la Gaîté.

Et qu'on vous le dise, Messieurs, VICTORIN, qui sait fort bien que nous avons quelque fois nos accès de spleen ou de bile noire comme nos frères du Nord, VICTORIN veut que chacun trouve à ce bénéfice quelque chose selon son goût: à vous, amateurs des ombres fureurs de Melpomène et des terribles émotions, il vous donne Elisabeth, reine d'Angleterre; il y a là de quoi vous mettre en appétit, c'est du fruit nouveau. Et à vous, qui n'applaudissez qu'aux traits malins de la satire, qui voyez le suprême bonheur dans une épigramme bien aiguë, il vous destine Tony, dont les couplets si admirablement tournés et le sel attique ont plus d'une fois déridé vos fronts, Tony dans lequel vous riez et des facettes de Noisire et des peurs de Victorin. Vous le voyez, ce jour là tout sera pour le mieux au Théâtre d'Orléans, comme dans le meilleur des mondes possibles; je vous le prouverai sans doute d'une manière très-convaincante si j'avais le talent qui brille dans certaine lettre au philosophe de Ternes; mais qu'avez-vous besoin de preuves? vous avez de vous ce qui vaut mieux, l'expérience. Vous connaissez AMISTRES et Mad. CLOST, et aussi VICTORIN et son comique; quand je vous parle de plaisir ce sont eux qui se chargent de tenir ma parole. A demain, donc, c'est demain la fête.

(Communiqué.)

VICIN VÉRSA dans votre feuille de vendre; cherche à ridiculiser le choix qu'a fait le Directeur du Théâtre d'Orléans, des acteurs qu'il doit conserver parmi ceux qui composent maintenant sa troupe; il

est permis des allusions très-injustes, tant envers Mr. Davis qu'envers ses acteurs. Il est généralement reconnu que depuis quelques années, M. Davis n'a épargné ni peines ni dépenses pour faire rivaliser son théâtre avec ceux du premier ordre en Europe; ainsi donc, avant de prétendre le désapprouver pour n'avoir pas conservé tel ou tel acteur, il me semble qu'il serait convenable de s'informer s'il ne les a pas remplacés par de plus grands talents; on n'ignore pas qu'il a envoyé son fils en France à cet effet, et d'après les nouvelles qu'on en a reçues il paraît qu'il a déjoué au-delà de ses espérances, et qu'il s'est procuré des acteurs du premier mérite; ce qui doit nous faire espérer que nous aurons l'hiver prochain, la meilleure troupe qui ait encore paru ici. A la vérité, Aristippe n'est pas encore réengagé mais qu'il soit traitable, et Mr. Davis connaît trop bien ses intérêts, pour ne pas s'empresser de conserver cet élève distingué de son maître, que le public reçoit toujours avec tant de plaisir, et qui chaque fois mérite de nouveaux applaudissements. Quant à Mad. Milon, que l'écrivain anonyme se répond-appele ironiquement la Malbran Garcia de la Nouvelle-Orléans, sa réputation de cantatrice est trop bien établie pour avoir rien à redouter des traits lancés par le dépit, ou de la comparaison que des enthousiastes inconsidérés voudraient établir entre elle et Mlle. Mariage. Toutes deux ont été jugées par le public, pour l'opinion duquel Mr. Davis a montré la plus grande déférence en cette occasion. La Dame blanche, la Fiancée, le Nègre, Marie, voilà des opéras où Mme. Milon s'est fait justement à honorer, et où il serait difficile de la remplacer, tandis que Mlle. Mariage... mais elle doit bientôt nous quitter: qu'elle parte en paix, et puisse le succès couronner ses efforts ailleurs!

Il est vrai qu'Alexandre et sa femme ne sont pas réengagés, ce que nous regrettons beaucoup; mais il n'y a pas de la faute du Directeur, qui a été averti trop tard qu'ils étaient disposés à contracter un nouvel engagement. Il serait injuste de blâmer Mr. Davis quant aux arrangements qu'il a pris pour son théâtre, avant d'avoir eu occasion de juger des résultats.

(Communiqué.)

THEATRE D'ORLEANS.—Nous avons souvent pensé que le silence était l'arme dont le public louisianais se servait pour punir un mauvais comédien; nous nous étions trompés, on verra à la Nouvelle-Orléans comme ailleurs.

Le public louisianais tout bonhomme qu'il est, se fâche quelquefois, à ors il est capricieux, injuste, et traite sans pitié des acteurs justement célèbres.—Mais le public a tort; on peut le faire bailler, l'assommer, lui jeter à la tête de mauvais comédiens et des chefs d'œuvre dans le genre de Fatalité. Il doit écouter, admirer et se taire; il doit surtout ne pas oublier le respect dû aux acteurs qui veulent bien se charger de l'ennuyer.

Quelle audace! le public a osé siffler les comédiens qui ont joué dans le Trait Nul! Conçoit-on rien de plus outrageant! mais encore si les acteurs avaient mal joué, soit; mais non, chacun d'eux s'est surpassé, a fait des merveilles, a mérité une couronne.—Ingrat parterre! voilà de tes arrets!

Il est injuste, il est impolitique de siffler nos acteurs, ils finiront par se dégoûter, ils nous diront un adieu éternel; déjà, la France nous les réclame, cette terre classique si féconde en grands hommes n'a plus de grands acteurs, et les nôtres iront avant peu se faire applaudir sur les premiers théâtres de Paris.

Nous n'avons pas cru devoir refuser de publier les deux articles précédents, mais nous prévenons que nous n'en admettrons plus à l'avenir, à l'égard du théâtre.

Au Directeur de la Loterie de l'Eglise Evangélique.

Monsieur.—Ayant vu dans la gazette d'hier, que vous aviez fixé sept années d'avance, les jours auxquels doivent avoir lieu les tirages de vos loteries, et désirant courir la chance de gagner un lot je vous prie de me renvoyer un paquet de billet pour le dernier tirage qui aura lieu en 1837, attendu que mon papa me donne tous les Dimanches un picailon pour acheter des bonbons, et qu'un lieu de le dépenser, je le mets dans un petit tire lire que grand-maman m'a donné. Si diru ou conserve jus qu'à cette époque, et si je sais bien compter, je pense que j'aurai amassé suffisamment pour vous payer ce paquet. Comptez sur la promesse de

Votre très-dévoilé serv.

FANFAN BAZU.

Chronique Judiciaire.

M. Ledoyen, vendant toutes choses à la Chapelle, comptait, un certain soir, dans sa basse-cour, des oies bien rebondies, des lapins gros et gras; cinq ou six porcs sales faisaient aussi partie de sa provision d'hiver; ça et là étaient d'ailleurs chaises, meubles, &c. La nuit se passe; Renault, voleur actif, visite la maison de Ledoyen, et dès le lendemain, oies et lapins avaient péri; jambon, chaises et autres meubles avaient disparu. Renault fut arrêté avec sa complice, la fille Butin; il a comparu de vant la cour d'assises, sur la plainte de Ledoyen, qui, premier témoin entendu, dépose en ces termes:

D. Comment vous nommez-vous?—R. Hem... je... Ah! j'y suis, pardon, c'est Ledoyen.—D. Quel est votre état?—R. Ledoyen, d'un air embarrassé et paraissant l'avoir oublié, passe la main sur son front: Mon état... mon Dieu... dites donc, mon juge, aidez-moi, je suis... (après une longue hésitation) épicier. (On rit.) D. Connaissez-vous le premier accusé?—R. Oh! je le connais; je lui ai fait une petite ombre; ma femme dormait.

Voilà que je dis: Tu entends quelque chose ça doit être un vol, que je me dis; bien, et je vois un homme dans l'allée qui emportait trois morceaux de lard et un jambon. (On rit.) Je crie: Quoi qu'il est là... voler! Ah! pardon, pardon, mon juge.—D. A l'extrémité de l'allée, n'y a-t-il pas une porte vitrée?—R. C'est possible. (On rit de nouveau.)—D. Témoin, faites donc attention, et répondez.—R. Attention et je réponde, mon juge.—D. Eh bien! y a-t-il une porte vitrée?—R. Oui.—D. La fille Butin n'était-elle pas avec l'accusé?—R. Non, Monsieur, elle avait ses bis à cause de l'assassinat.

M. le président: Que dites-vous, témoin Ledoyen, reprenant d'un air grave: Oui, Monsieur, l'assassinat des deux oies. (Longs éclats de rire.)—D. Est-ce qu'il y avait du sang?—Eh! oui, puisqu'il y avait eu meurtre des deux oies.

Cette déposition terminée, les débats ont continué, et Renault a été condamné à cinq ans de réclusion, et la fille Butin a été acquittée.—Gazette des Tribunaux.

Un grand nombre d'électeurs ont résolu de soutenir Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine. Un grand nombre de votants soutiendra Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCROS comme sénateur pour le 24. district sénatorial aux élections de Juillet.

Marine.

PORI DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expéditions.

Navire H-wes, Spear, Havre, J Mager.

Navire Eliza Grant, McManus, New-York, Foster & Hutten.

Nav. Gangee, Snow, Liverpool, J Ogden & Co.

Brick Ajax, Budd, Cette, Jose Pratts.

Goel. Amelia, Roach, Pensacole, Capitaine.

Goel. Fizarro, Shannon, Apalachicola, Capit.

Goel. Maria, Carson, Pensacole, Callender & Ceblon.

Goel. Teta, Jover, Havre, S Baret.

Goel. Hope, Monroe, Norfolk, L. H. Gale.

Arrivés.

Bateau de remorque Shark, Wood, des Passes Sud Ouest, ayant son em en mer les bricks Ann et Baltic, golettes Industry et Carroll. Laines les passes Samedi, à midi-rien en vue, entrant. Plusieurs voiles ou dehors, partant. Les navires Washington et Geo. Canning toujours sur la barre. Amén. navire Peru et brick Wu-can, et le sac-aux-lettres du navire Geo. du Havre.

Navire Roxana, Cunningham, Bordeaux, par lest.

Brick Valen, Arnold, Tampico.

Navire Peru, Hammond, Liverpool, avec un chargement assorti à divers com. sataires.

Brick Montpelier, Vose, Thomastown, avec 1000 barils charbon.

Sloop Signal, Savannah, avec du riz à J W Zacharie & co.

Bateau à vapeur Hibernia, Shallockross, Louisville, avec farine, tabac, coton, etc. à divers—33 passagers.

Bateau de remorque Post Roy, Herrman, de la mer, ayant conduit en Bas le navire Lewis et le brick Elvira—il a amené dans le port le brick Topaz. Les navires Washington et Geo. Canning étaient encore sur la barre; le navire Lewis, en voulant sortir, Jeudi soir, s'est heurté sur le Geo. Canning, et le bûtre de ce dernier a été emporté.—Pont d'arrivage. Aureau—A u Détour, brick Sapho et navire Roxana; à Rangueller, navire Geo. Baxter, du Havre.

Bateau de remorque Gramps, Leach, de la passe du S. O., ayant men en mer les navires James et Shepherdes—il a amené dans le port le brick Dolly. Rien en dehors; en rivière, brick Bateau à Vapeur Atakapa, Sevy, St. Martinville, avec 144 Boucaus de sucre à divers consignataires.

Bateau à Vapeur St. Louis, Dickey, St. Louis, avec 221 tonneaux saumon plomb à divers consignataires.

Bateau à Vapeur, Hibernia, Shallockross, Louisville, avec 580 barils farine, 274 bts tabac et 79 balles coton à divers consignataires.

Bateau à Vapeur, Vulcan, de Tampico.

Bateau à Vapeur Shepherdes, Vaught, Atakapa, avec sucre, mélasse, etc. à Deblanc et Lavillebenve; Peyroux, Rivarde et co; Picot Peabody, et autres—99 passagers.

Chaussures du Nord.

Les soussignés ont reçu par le navire Louisiana, de New-York, un très-joli assortiment de Chaussures de lère. qualité et de choix, qu'ils vendront à des prix modérés.

3 mai J. G. ARMAIZA & Co.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné, Vendredi dernier, la négresse FANNY, âgée d'environ 40 ans, grande et mince de taille. Elle a été achetée de la succession Fiddle, il y a environ un an. Elle ne parle qu'Anglais. On suppose qu'elle se tient dans le faubourg supérieur, ou demeure son mari. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui la conduira en prison. Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne l'employer ni de la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.

F. CRUAU.

3 mai. No. 50, rue Victoire, faubourg Marigny.

MR. J. FONTANGES,

RECEMENT arrivé de Paris, où il a subi un cours de Chirurgie Dentaire, sous les Professeurs les plus distingués, à l'honneur d'informer les habitants de la Louisiane, qu'il vient s'établir à la Nouvelle-Orléans, pour y exercer la profession de CHIRURGIEN-DENTISTE.

On trouve chez lui les Poudres, PILLULES, OPIATE, TRIPTERIS, ANTI-SCORBUTIQUES, ELEXIRS, LOTIONS, GOUTTES, CALMANTES, et tous les remèdes odontalgiques recommandés par les Médecins et les Dentistes les plus renommés de l'Europe.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent être assurées qu'il y répondra de la manière la plus satisfaisante.

Il demeure rue Dumaine, maison de Mr. Rodriguez. 1er. Mai—3.

POUR CETTE.

Le beau brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, AJAX, cap. Budd, ayant tout son chargement prêt et allant à bord, partira à la fin de ce mois pour la susdite destination. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à

JOSE PRATTS, 24 avril—4 Rue Ste. Anne, No. 52.

POUR BORDEAUX.—(Départ du 5 au 10 mai.)

Le beau navire de lère classe, HENRY ASTOR, doublé, chevillé et chevillé en cuivre, cap. F. Dentebehoj; partira pour le sudit port, le 5 au 10 mai. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, et pour passagers, qui se partentement logés et traités, s'adresser au capt. à bord ou à

16 avril.

V. ROUMAGE.

VENTES A L'ENCAIN.

PAR F. DUTILLET.

Il sera vendu, Mercredi 3 Mai courant, à la Bourse, à midi, une jeune négresse nommée FRANCOISE, âgée d'environ 13 ans, et depuis six ans dans le pays, bonne domestique de maison, bon sujet et garantie des vices et maladies prévus par la loi.—Conditions: comptant. 3 mai—3.

PAR F. DUTILLET.—(Vente renvoyée.) Il sera vendu, Mercredi 5 Mai 1830, à midi précis, au café de la Bourse, encadré des rues St. Louis et Chartres, il sera vendu:

1°. LA SALLE DE DANSE connue sous le nom de Théâtre St. Philippe, ayant un vestibule avec des bureaux, une salle de rafraichissements; mens ou café; et dans l'ancienne salle du théâtre, les loges des premières, des secondes, et les bancs qui ont servi au parterre, le tout en bon état; et à l'extérieur, une cour avec portail, un petit bâtiment à étage qui a été bâti pour l'usage du théâtre, un jardin, un puits et des latrines—le tout est établi sur un terrain mesurant 60 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 180 pieds de profondeur.

2°. UNE MAISON attenante au dit théâtre, consistant en deux corps de logis séparés, et composée de deux grands magasins, de six chambres contiguës, deux cuisines, deux puits, deux cuisines, chambres et cave, le tout au rez-de-chaussée; et au dessus des cuisines, plusieurs chambres à coucher; le terrain sur lequel est bâtie cette maison mesure 62 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 90 pieds de profondeur.

3°. La jouissance à bail, pour \$300 par an à l'Etat, jusqu'en l'année 1841, d'une maison rue Jefferson, bâtie sur le terrain de l'Etat, composée de trois logements séparés, ayant chacun 18 pieds 6 pouces français de face à la rue Jefferson, sur 56 pieds de profondeur, ou les trois ensemble, 56 pieds sur 56. Chaque partie de logis est composée d'un magasin, d'un arrière-magasin et de plusieurs chambres à coucher au dessus; plus, une cour, une cuisine, un bucher, et au-dessus de ces derniers une chambre à coucher.

S'adresser à Mr. ANTOINE ABAT, qui on pourra traiter à l'amiable avant l'époque fixée ci-dessus pour la vente. Conditions:—1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 1er mai—3.

PAR T. MOSSY.

Il sera vendu le Mercredi 12 Mai prochain, à 10 heures de l'après-midi, dans la rue du Canal, vis-à-vis le magasin de M. John McMillan, 600 pièces toile d'emballage, 42 pouces, d'inverness et de Bende, à six et neuf mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 29 avril.

PAR T. MOSSY.

Il sera vendu le Samedi 8 de Mai prochain, à 10 heures, par ordre des syndics de Thomas Spencer, au magasin ci devant occupé par lui, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, le fonds de marchandises sèches abandonné par lui et insaisissable à ses créanciers.—Conditions: Comptant. 29 avril.

PAR J. T. BAUDUC.

Il sera vendu Mardi 4 Mai, à 10 heures du matin, dans la rue Toulouse, No 51, un assortiment de bijouterie, montres, et marchandises sèches. Conditions au moment de la vente. 27 avril.

Dix piastres de récompense

Seront données à celui qui arrêtera et logera dans une des prisons de l'Etat, le négro rougrière ou griso américain nommé CESAR, âgé de 35 à 37 ans, taille de 5 pieds 8 ou 10 pouces, bien corpore, voix plutôt faible que forte, depuis 18 mois dans cette ville, boulanger et vendeur de pains. Il manque de chez son maître du 22 au 23 de Mars. Je ne dépeint pas son habillement; lui étant très-facile de se déguiser. Il est très possible qu'il se soit accompagné d'une négresse, ayant appris que sa femme appartenant à un habitant près de la ville, s'est abouchée à la même époque. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point donner asile au susdit négro, sans encourir toute la rigueur de la loi. 1er Mai—3.

R. BOUNY.

F. DUTILLET.

Il sera vendu le 26 Mai prochain, à la Bourse, plusieurs beaux LOIS DE TERRE, situés au faubourg Sautel. Aussi, plusieurs ESCALIERES créées et à talents; une MAISON de maître, de sept pièces et deux caves, avec divers autres bâtimens dépendant de la dite maison; un joli potager, verger, orangerie, le tout en très-bon état. Vendredi, le lendemain il sera vendu sur les lieux, rues St. Thomas et Eloiard, tous les meubles dépendants de ladite maison. Conditions au moment de la vente.

Conditions pour les immeubles et esclaves:—A 6, 12, 18 et 24 mois, avec billets endossés à satisfaction et hypothèques jusqu'à parfait paiement. Les actes de ventes seront passés chez F. de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 avril—7 2ps.

LOTERIE

DE L'EGLISE EVANGELIQUE FRANCAISE—Classe No. 6.

Le tirage aura lieu Jeudi, 6 Mai 1830.

D. MALCOLM, Commissaire.

1 LOT de \$6000 EST \$6000

1 " " 2500 " 2500

1 " " 1500 " 1500

1 " " 1200 " 1200

1 " " 1000 " 1000

1 " " 826 " 826

6 " " 450 " 2700

6 " " 300 " 1800

6 " " 150 " 900

138 " " 25 " 3450

138 " " 15 " 2070

552 " " 8 " 4416

6072 " " 4 " 24288

6924 Lots se montant à \$52,650

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers \$1; Moitié, \$2; Quarts, \$1

Les Livrets de 4 billets entiers \$36, garantis de voir gagner au moins \$16—Livrets de moitiés et de quarts en proportion.

S'ADRESSER AU Bureau du Directeur, rue de Chartres, No 51, 29 avril

HUNDRED THOUSAND Havana